

La réalisation des Objectifs de développement du millénaire : une mission pour le Canada

Une crise qui s'aggrave

Le monde vit une crise grave. Plus de 1,2 milliard de personnes dans les pays en développement vivent dans la pauvreté extrême, et plus de 800 millions d'être humains se couchent chaque soir le ventre creux. Dans de nombreux pays pauvres, surtout en Afrique subsaharienne, les conditions socioéconomiques ne s'améliorent pas; au contraire, elles s'aggravent.

Une réaction internationale : les Objectifs de développement du millénaire

En décembre 2000, en réponse à cette aggravation, les Nations unies ont lancé les huit Objectifs de développement du millénaire (ODM). Ces objectifs, entérinés par la communauté internationale, expriment des cibles minimums pour réduire la pauvreté, la faim, l'analphabétisme, le sexisme et la dégradation de l'environnement d'ici 2015.

Le Canada s'est engagé à atteindre les ODM...

Le Canada a toujours fermement l'intention d'atteindre les ODM. Il a accepté d'accroître l'aide étrangère de 8 p. 100 cette année pour doubler ses dépenses d'ici 2009. Il est aussi en train de réviser ses politiques pour améliorer l'efficacité de l'aide internationale et se concentrer sur des secteurs sociaux importants ainsi que sur l'agriculture rurale. Dans son discours d'avril 2003 sur la politique étrangère, Paul Martin a déclaré que le Canada se devait de profiter de l'occasion exceptionnelle qu'il a d'accentuer sa présence dans le monde.

...mais il doit faire plus pour affirmer son leadership dans la lutte contre la pauvreté dans le monde

Les pays comme le Canada qui ont adhéré aux ODM se sont engagés à progresser vers l'objectif fixé par l'ONU de 0,7 p. 100 du revenu national brut consacré à l'aide internationale. La Banque mondiale estime que pour réaliser les ODM, l'aide étrangère devra augmenter d'au moins 50 milliards de dollars US d'ici 2015. Les dépenses actuelles, y compris celles du Canada, sont très loin de cet objectif.

Le CCCI et ses membres demandent au nouveau gouvernement canadien de confirmer son engagement à l'égard des ODM en adoptant le plan d'action ci-dessous pour atteindre d'ici à 2015 l'objectif de 0,7 p. 100 fixé par l'ONU.

Plan d'action visant à améliorer l'aide internationale du Canada

Engagements actuels	Engagements nécessaires
<ul style="list-style-type: none">• Augmentation annuelle de 8 p. 100 d'ici 2009• Investissement de 230 000 000 \$ en 2004-2005• Investissement de 1 500 000 000 \$ en trois ans• APD à 0,32 p. 100 du revenu national brut en 2009• Nouvelle politique sur l'efficacité de l'aide• Adoption des Objectifs de développement du millénaire, mais sans programme expliquant comment le Canada contribuera pour sa juste part à la poursuite de ces objectifs	<ul style="list-style-type: none">• Augmentations annuelles de 12 et 15 p. 100 d'ici 2015• Investissement de 345 000 000 \$ en 2004-2005• Investissement de 2 200 000 000 \$ en trois ans• APD à 0,32 p. 100 du RNB en 2006, à 0,4 p. 100 en 2009 et à 0,7 p. 100 en 2015• Ciblage des secteurs-clés pour l'élimination de la pauvreté• Resserrement du partenariat avec la société civile au Canada et avec ses partenaires étrangers

Renseignements : Brian Tomlinson, équipe Orientation politique du CCCI, btomlinson@ccic.ca.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DU MILLÉNAIRE : CONFIRMONS NOS ENGAGEMENTS

PLAN VISANT À ACCROÎTRE L'AIDE ÉTRANGÈRE CANADIENNE POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS DE L'ONU EN 2015

Sommaire

Engagements actuels	Engagements nécessaires
<ul style="list-style-type: none">• Augmentation annuelle de 8 p. 100 d'ici 2009• Investissement de 230 000 000 \$ en 2004-2005• Investissement de 1 500 000 000 \$ en trois ans• APD à 0,32 p. 100 du revenu national brut en 2009• Nouvelles politiques sur l'efficacité de l'aide• Adhésion aux Objectifs de développement du millénaire, mais sans programme expliquant comment le Canada contribuera pour sa juste part à la poursuite de ces objectifs	<ul style="list-style-type: none">• Augmentations annuelles de 12 à 15 p. 100 d'ici 2015• Investissement de 345 000 000 \$ en 2004-2005• Investissement de 2 200 000 000 \$ en trois ans• APD à 0,32 p. 100 du RNB en 2006, à 0,4 p. 100 en 2009 et à 0,7 p. 100 en 2015• Ciblage des secteurs clés pour l'élimination de la pauvreté• Resserrement du partenariat avec la société civile au Canada et avec ses partenaires étrangers

Les dirigeants du Canada peuvent faire œuvre utile grâce à l'aide internationale

Dans son discours de 2003 sur la politique étrangère, Paul Martin a posé le défi suivant pour son nouveau gouvernement : « Qui assurera le rôle d'orientation et de leadership dont le monde a un urgent besoin ? » D'après lui, le Canada devrait profiter de cette occasion exceptionnelle d'accentuer sa présence sur la scène internationale. Ainsi donc, M. Martin s'intéresse aux initiatives de politique étrangère par lesquelles le Canada « se consacrera de manière constructive aux secteurs dans lesquelles il sait qu'il pourra faire œuvre utile ».

De l'avis du Conseil canadien pour la coopération internationale (CCCI), le nouveau gouvernement peut montrer son leadership en matière de lutte contre la pauvreté grâce à une **initiative canadienne visant à atteindre les Objectifs de développement du millénaire (ODM) d'ici 2015.**

Cet objectif est réalisable si l'on planifie les objectifs de l'**aide publique au développement (APD) du Canada** dès le budget fédéral de 2004 pour que :

- 1) **D'ici 2015, le Canada atteigne, par une augmentation progressive de son APD, l'objectif de 0,7 p. 100 du revenu national brut fixé par l'ONU.**
- 2) **D'ici 2010, le Canada contribue sa juste part à la réalisation de l'objectif de l'ONU selon lequel les donateurs doivent doubler leur APD annuelle pour atteindre les Objectifs de développement du millénaire.**

Une crise qui s'aggrave

Le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) souligne que le monde vit une crise grave. La pauvreté, surtout en Afrique subsaharienne, a empiré.

Pour citer Mark Malloch Brown, administrateur du PNUD : « Au cours des années 90, la situation s'est détériorée dans 21 pays – parfois de façon dramatique –, ce qui doit nous inciter à nous occuper d'urgence des problèmes de santé et d'éducation ainsi que de la pauvreté du revenu dans ces pays. »

Plus de 1,2 milliard de personnes vivent encore dans la pauvreté extrême à maints endroits dans le monde. Le nombre de pauvres a augmenté de 28 millions dans les années 90, sans compter la Chine. Plus de 800 millions de personnes ne mangent pas à leur faim; selon les données disponibles, les inégalités de revenus se sont aggravées dans 33 sur 66 des pays en développement considérés.

Une réaction internationale : les Objectifs de développement du millénaire

En décembre 2000, en réponse à l'aggravation de la crise, les Nations unies ont lancé les huit Objectifs de développement du millénaire (ODM). Ces objectifs, entérinés par la communauté internationale, comportent des cibles minimums pour réduire la pauvreté, la faim, l'analphabétisme, le sexisme et la dégradation de l'environnement d'ici 2015. Les ODM évoquent de façon positive les obligations des États à l'égard des droits économiques, sociaux et culturels que se doivent de respecter tous les gouvernements.

Tandis que les pays en développement doivent se mobiliser pour s'attaquer à la pauvreté eu égard à leurs circonstances particulières, les ODM comprennent pour les pays riches (objectif 8) l'engagement de financer le développement, à défaut de quoi la plupart des pays pauvres de la planète n'atteindront pas les ODM.

Le Canada s'est engagé à respecter les Objectifs de développement du millénaire

Le Canada s'est engagé à contribuer à l'atteinte des Objectifs de développement du millénaire. À ce jour, il a pris les mesures suivantes pour améliorer l'ampleur et la qualité de son aide internationale :

- **Respect de son engagement d'augmenter l'APD canadienne de 8 p. 100 annuellement**

Dans le budget fédéral de février 2003, le gouvernement Chrétien a augmenté l'enveloppe d'aide internationale¹ de 8 p. 100 pour 2002-2003, 2003-2004 et 2004-2005, ce qui représente un ajout de 1,8 milliard de dollars. En 2003-2004, l'APD canadienne devrait se chiffrer à 3,33 milliards (compte tenu du Budget supplémentaire des dépenses annoncé dernièrement), soit 0,29 p. 100 du revenu national brut du Canada.

¹ Voir la définition de cette notion à la note n° 1.

- **Révision des modalités d'exécution pour rendre l'aide plus efficace**

En septembre 2002, l'Agence canadienne de développement international (ACDI) a publié *Le Canada contribue à un monde meilleur : Énoncé de politique en faveur d'une aide internationale plus efficace*. À l'instar d'autres donateurs, l'ACDI a révisé, dans le cadre de cette orientation, de nombreux aspects de la livraison de son aide internationale. La politique préconise une concentration accrue sur un certain nombre de pays, et de fait, le budget de 2003 a attribué l'augmentation de l'aide à neuf pays privilégiés pour un partenariat renforcé avec le Canada².

- **Programmation axée sur les secteurs et stratégies visant à réduire la pauvreté**

Au cours des dernières années, l'ACDI a augmenté les ressources consacrées à ses quatre priorités de développement social (instruction de base, santé et nutrition, sida, protection de l'enfance), au développement agricole et rural et à la participation du secteur privé au développement, en accordant une importance particulière au secteur privé informel et à la petite entreprise. Pendant que les OSC canadiennes sont prêtes à ce qu'on accorde une plus grande importance aux acteurs de la société civile pour contribuer à l'efficacité des stratégies d'élimination de la pauvreté, l'ACDI est bien placée pour faire œuvre utile dans les partenariats qui visent la réduction de la pauvreté et la réalisation des ODM.

Cependant le Canada doit faire plus pour affirmer son leadership dans la lutte contre la pauvreté dans le monde

La Banque mondiale estime que pour atteindre les ODM, les donateurs doivent augmenter l'aide publique au développement (APD) d'au moins 50 milliards de dollars américains (US) par année d'ici 2015. Avec l'aide actuelle, un bon nombre de pays surtout en Afrique, ne verront jamais se concrétiser ces objectifs minimaux. Le CCCI demande au gouvernement canadien de prendre les mesures suivantes :

- **Poursuivre l'augmentation de l'aide internationale canadienne**

Par le huitième ODM, le Canada s'est engagé à contribuer à un partenariat mondial en faveur du développement et a adopté des indicateurs communs parmi lesquels se trouvent les progrès accomplis par rapport à l'objectif de 0,7 p. 100 du revenu national brut et l'aide axée sur les besoins humains fondamentaux et l'élimination de la pauvreté.

D'ici 2009-2010, en suivant son engagement actuel d'augmenter l'aide de 8 p. 100 par année, le Canada la portera à 0,32 p. 100 du RNB, ce qui ne lui permettra même pas de récupérer 50 p. 100 de la baisse des années 90. La moitié de ces nouvelles ressources sera consacrée à l'Afrique subsaharienne. Ces augmentations, si bienvenues soient-elles à la suite des réductions importantes des années 90, ne nous permettront pas de contribuer pour une juste part au respect des obligations internationales à l'égard des ODM³.

² Il s'agit de la Bolivie, du Honduras, du Bangladesh, du Mali, du Sénégal, du Ghana, de l'Éthiopie, de la Tanzanie et du Mozambique.

³ La part équitable du Canada, par rapport aux 50 milliards de dollars US supplémentaires que l'on estime nécessaires à l'atteinte des ODM, est évaluée à 3 p. 100 selon le pourcentage du revenu national brut du Canada par rapport au total des donateurs en 2001. Le CCCI a calculé la juste part du Canada en supposant qu'il doit verser 3 p. 100 de l'APD totale des donateurs et en supposant une augmentation annuelle pendant 14 ans jusqu'en 2015. En moyenne, pendant ces 14 ans, l'APD canadienne doit se chiffrer à 4,4 milliards de dollars canadiens pour que le Canada apporte sa juste contribution (cela représente environ 70 milliards de dollars canadiens pour l'ensemble de la période, après la prise en compte d'une inflation de 2,5 p. 100).

Plan d'action du Canada en vue de respecter ses engagements internationaux

Le CCCI et ses membres demandent au nouveau gouvernement d'établir un plan spécial en vue d'atteindre l'objectif de 0,7 p. 100 fixé par l'ONU d'ici à 2015 et faire savoir à ses partenaires de développement et aux autres donateurs qu'il a fermement l'intention de remplir ses obligations eu égard aux ODM.

- **Augmenter l'aide de 12 p. 100 au lieu de 8 p. 100**

Cet engagement nécessiterait un investissement de 2,2 milliards de dollars au cours des trois prochaines années, contre les 1,5 milliard prévu par le premier ministre Chrétien dans le cadre de son plan d'augmentation de 8 p. 100. Dans le budget 2003, le gouvernement s'est engagé à ajouter 230 millions de dollars pour 2004-2005 par rapport à l'exercice actuel. Le CCCI vise un montant de 345 millions dans le cadre d'un programme à long terme.

- ◆ Une augmentation de cette ampleur est réaliste et a déjà eu lieu au cours des dernières années : entre 2000-2001 et 2001-2002, l'APD canadienne réelle a augmenté de 12,1 p. 100, et entre 2002-2003 et 2003-2004, elle a augmenté de 10 p. 100 (si on compte le Budget supplémentaire des dépenses).

- **Annoncer dans le budget 2004 un programme réaliste visant spécialement à atteindre l'objectif de 0,7 p. 100 d'ici 2015**

Selon nos calculs, cet objectif est réalisable en augmentant annuellement l'EAI à 12 p. 100 de 2004 à 2009 et à 15 p. 100 de 2010 à 2015.

- ◆ L'ajout cumulatif des six années 2003-2009 totalise 9 milliards de dollars, contre 5,5 milliards selon le programme actuel à 8 p. 100.
- ◆ En 2004-2005, l'APD représentera 2,3 p. 100 du budget fédéral des programmes (c'est-à-dire de toutes les recettes non destinées au service de la dette). En 2010, cette proportion sera de 3,6 p. 100. Cependant, ce dernier chiffre est plus près du niveau de financement du début des années 90, lorsque la proportion était de 2,8 p. 100 du budget des programmes.
- ◆ Selon ce programme, le Canada contribuera sa juste part de l'augmentation de l'aide en vue de l'atteinte des Objectifs de développement du millénaire d'ici 2010. De 2010 à 2015, grâce aux augmentations supplémentaires visant à atteindre l'objectif de 0,7 p. 100, les personnes vivant dans la pauvreté pourront bénéficier encore de quelque aide même si certains donateurs ne respectent pas leurs obligations internationales.

- **Continuer de concentrer l'aide sur des secteurs clés pour l'élimination de la pauvreté**

L'ACDI a acquis une expérience dans plusieurs domaines : égalité des sexes, services essentiels, renforcement des capacités, renforcement de la société civile. Elle devrait s'en servir pour établir les priorités d'affectation de ses nouvelles ressources. Il importe au plus haut point qu'elle s'engage à consacrer à long terme des ressources supplémentaires à l'Afrique.

En s'inspirant du cadre de politiques déjà en place pour assurer l'efficacité de l'aide et déterminer les secteurs ciblés pour la réduction de la pauvreté, le nouveau gouvernement doit élaborer, en partenariat avec les organisations de la société civile (OSC) canadienne et avec leurs partenaires à l'étranger, une stratégie qui attribue un rôle efficace à la société civile dans les activités canadiennes de coopération internationale.

Renseignements :

Brian Tomlinson

Équipe Orientation politique du CCCI

btomlinson@ccic.ca

Octobre 2003

Note 1

L'enveloppe d'aide internationale

L'enveloppe d'aide internationale (EAI) comprend les sommes affectées à l'aide internationale dans le budget du gouvernement fédéral. Elle comprend des affectations à l'Agence canadienne de développement international (ACDI), au ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) et au ministère des Finances. Un faible pourcentage de l'EAI ne fait pas partie de l'aide publique au développement (APD) parce qu'il est destiné aux pays de l'Europe de l'Est et de l'ex-Union soviétique, qui ne sont pas admissibles à l'APD.

Dans son plan budgétaire de 2003, le Canada a ajouté à l'EAI une somme de 100 millions de dollars par année pour le « Partenariat mondial contre la prolifération des armes de destruction massive et des matières connexes », dont une bonne partie ne peut être incluse dans l'APD.

L'APD comprend ce qui suit :

- Toute la partie de l'EAI admissible à l'APD;
- D'autres sommes affectées par les gouvernements provinciaux et dont le Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) permet l'inclusion dans l'APD : frais liés à la première année de l'accueil des réfugiés, dépenses d'aide internationale des gouvernements provinciaux, remises de dettes bilatérales, coûts imputés aux étudiants inscrits dans un établissement canadien, etc.

Le CCCI doit estimer ces derniers montants jusqu'à ce que l'ACDI publie ses chiffres officiels d'APD. Les derniers chiffres officiels dont on dispose actuellement portent sur 2001-2002.

Note 2

Objectifs de l'aide internationale canadienne d'ici 2015

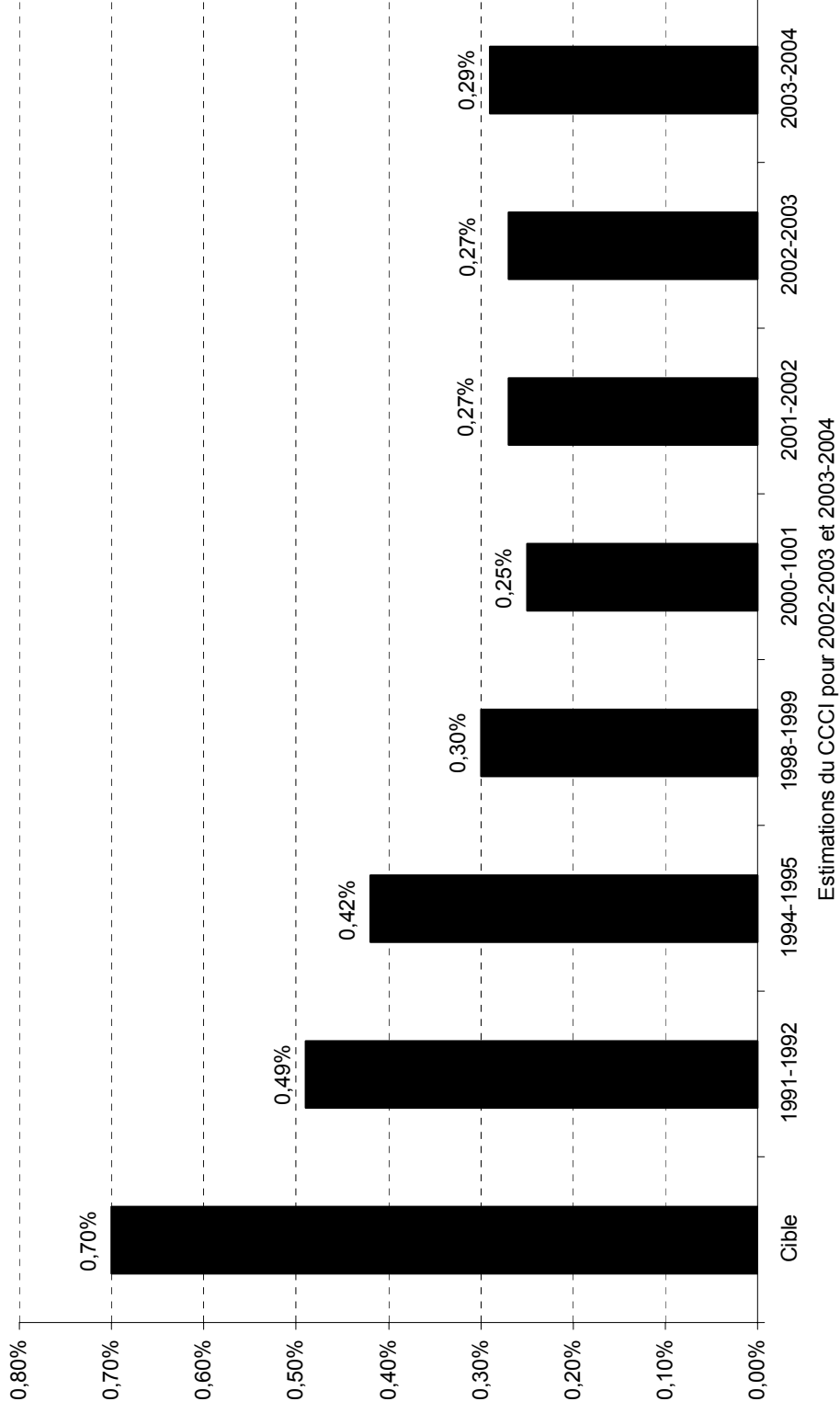
Année	EAI - pays en dév. et Europe de l'Est	Augm. (%)	Augm. (\$)	APD (\$)	APD/RNB (%)
	x 1 000 \$CAN				
2001-2002	2 461			2 746	0,26
2002-2003	2 658	8	197	2 958	0,27
2003-2004	2 870	8	213	3 120	0,27
2004-2005	3 215	12	344	3 465	0,29
2005-2006	3 601	12	386	3 851	0,30
2006-2007	4 033	12	432	4 283	0,32
2007-2008	4 517	12	484	4 767	0,34
2008-2009	5 059	12	542	5 309	0,37
2009-2010	5 817	12	759	6 067	0,40
2010-2011	6 690	15	873	6 940	0,44
2011-2012	7 694	15	1 004	7 994	0,48
2012-2013	8 848	15	1 154	9 148	0,53
2013-2014	10 175	15	1 327	10 475	0,58
2014-2015	11 742	15	1 568	12 042	0,64
2015-2016	13 550	15	1 808	13 850	0,70

Tous les calculs proviennent de l'équipe Orientation politique du CCCI, octobre 2003.

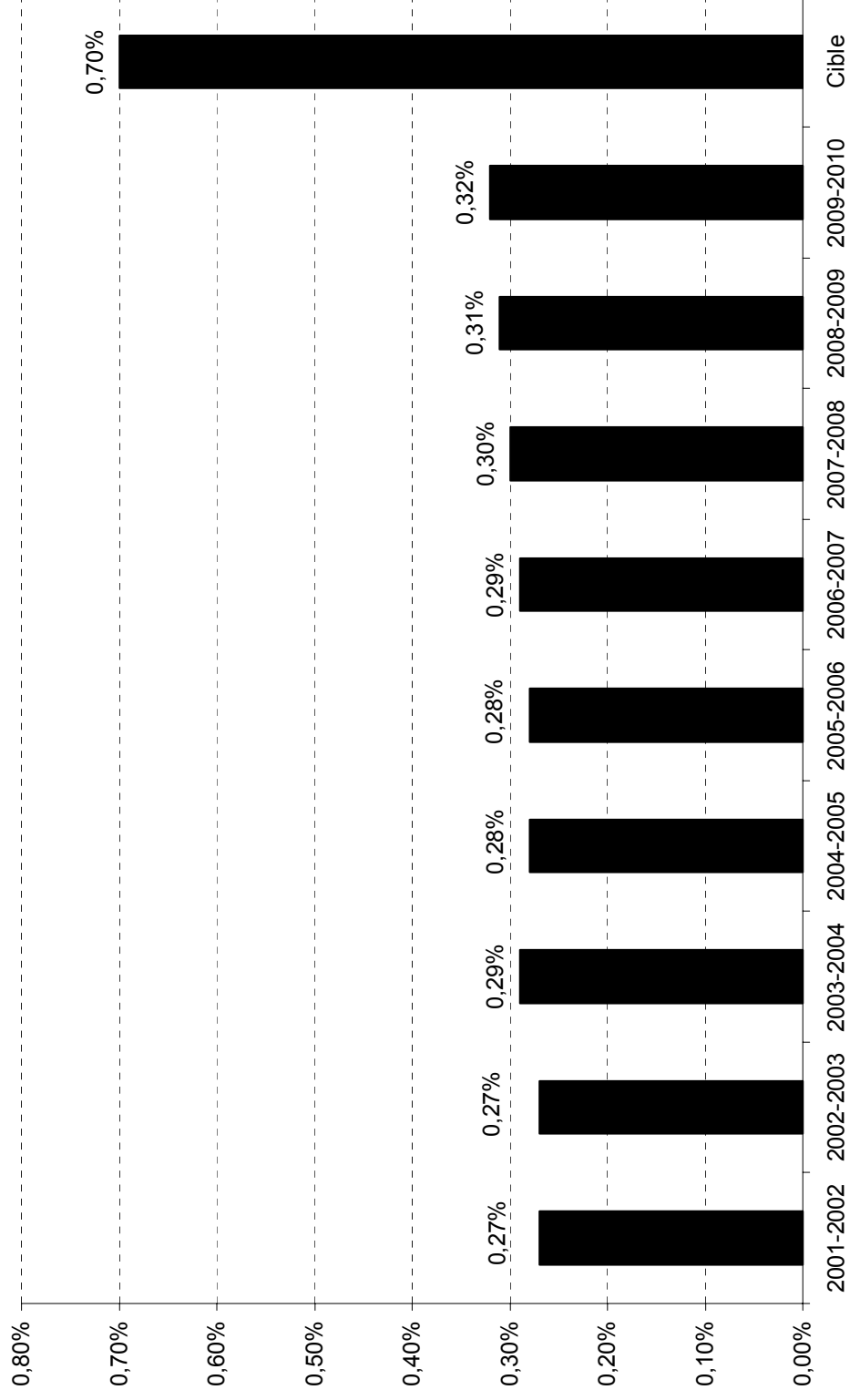
Hypothèses

1. Les augmentations sont calculées à partir de l'enveloppe d'aide internationale actuelle (définie dans le budget fédéral de février 2003), y compris environ 100 millions de dollars consacrés à l'Europe de l'Est et à l'ex-Union soviétique qui ne peuvent figurer au titre de l'APD.
2. La croissance annuelle du revenu national brut est estimée à 4,5 p. 100, outre une inflation de 2,5 p. 100 par année, pour une croissance réelle de 2 p. 100. Si la croissance moyenne des 14 prochaines années est supérieure à ce pourcentage, l'atteinte de l'objectif de 0,7 p. 100 nécessitera un effort supplémentaire.

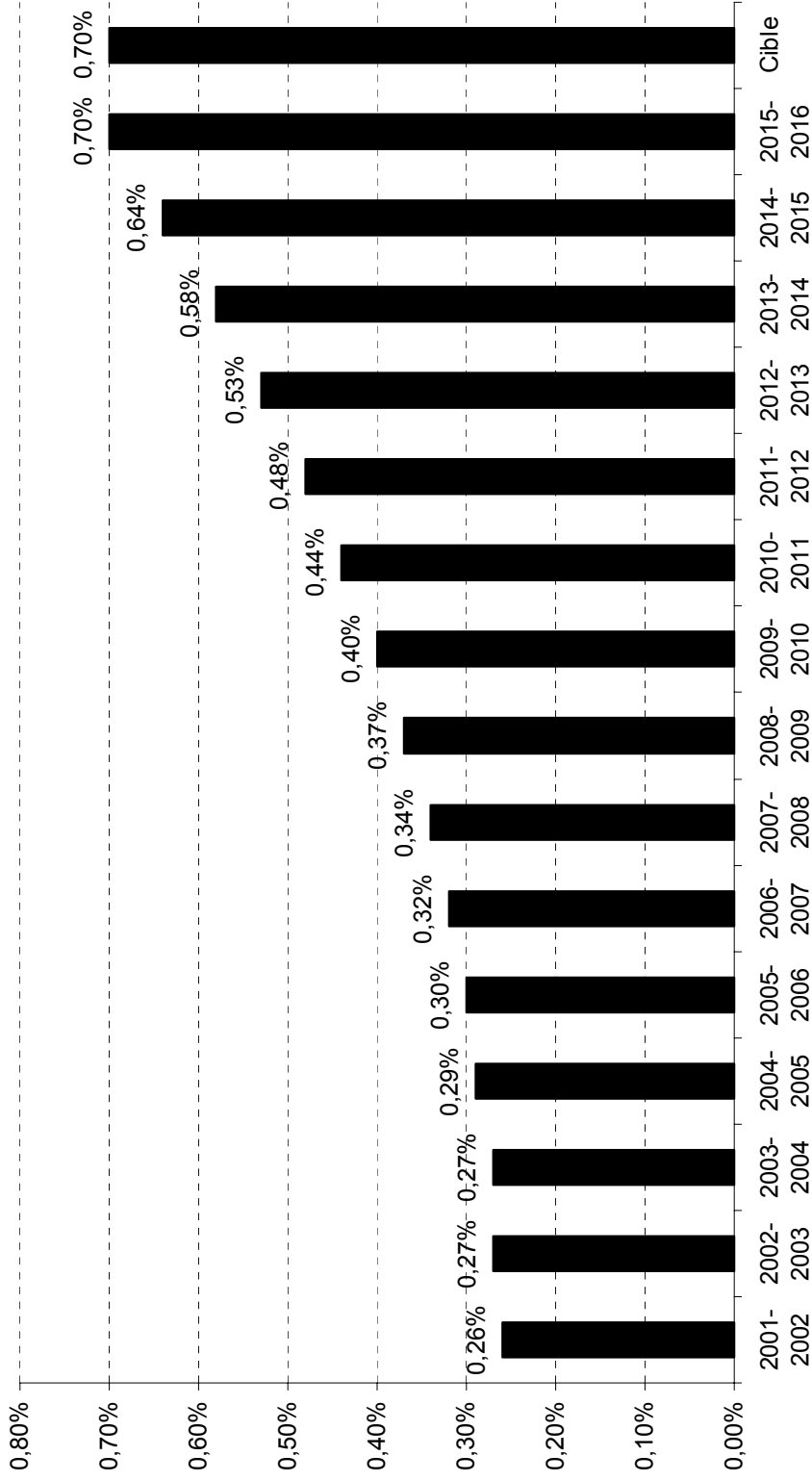
Aide publique au développement
Montant de l'aide canadienne par rapport au RNB de 1991-1992 à 2002-2003



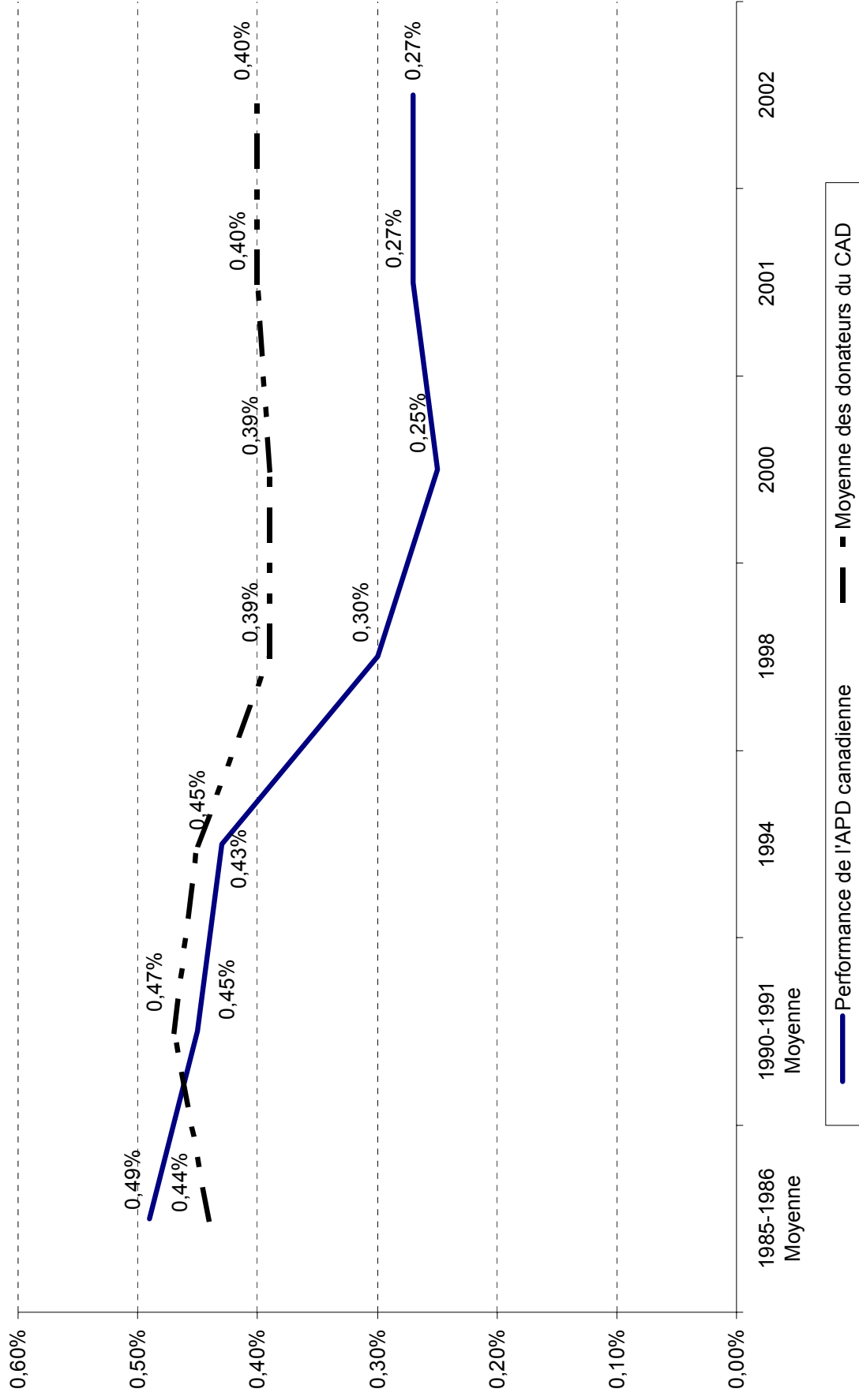
L'APD canadienne augmentée de 8 p. 100 de 2002 à 2009



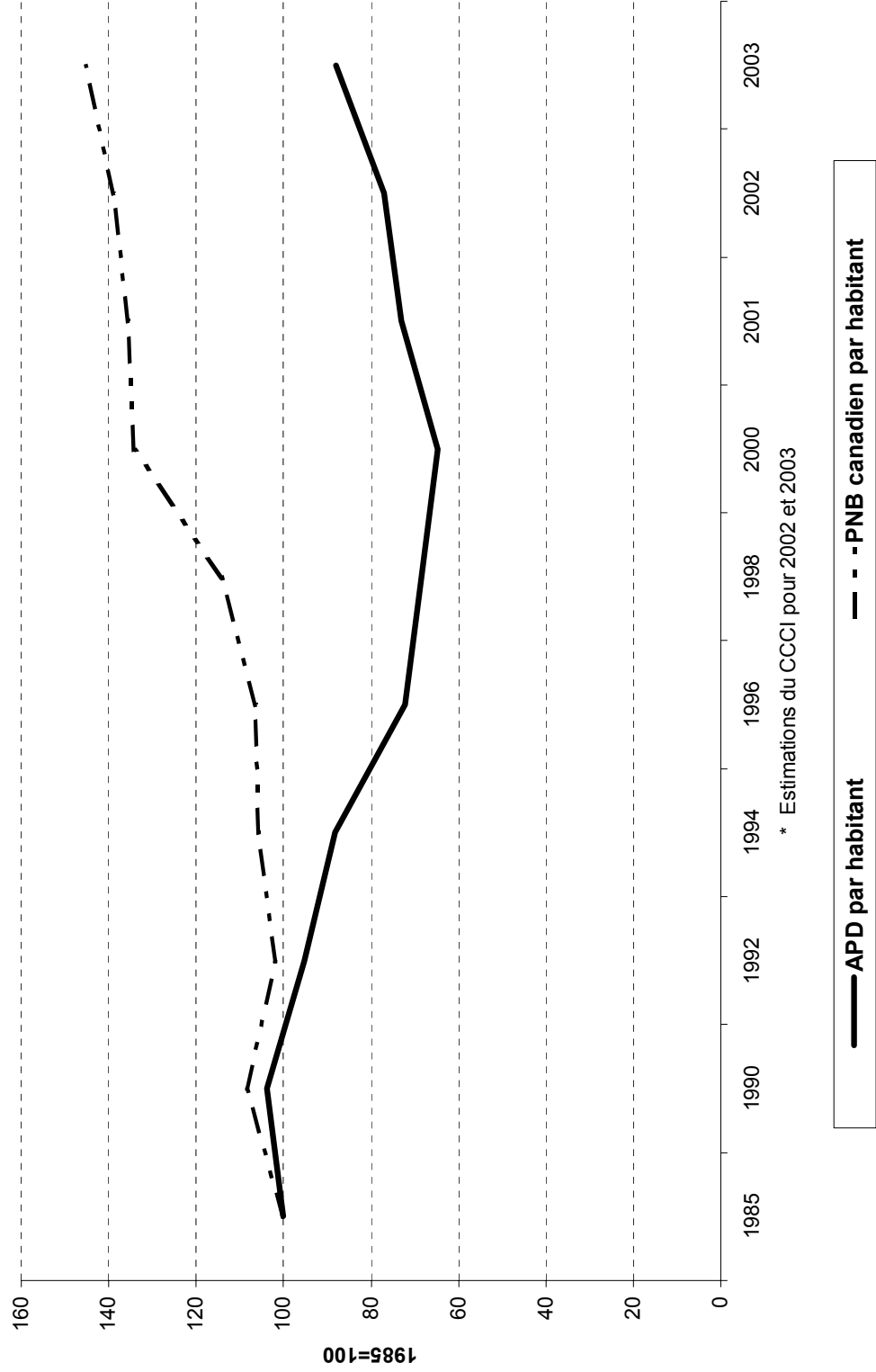
**L'APD canadienne atteint 0,7 p. 100 de RNB en 2015
grâce à des augmentations de 12 à 15 p. 100 de l'enveloppe de l'aide
internationale**



L'APD canadienne comparée à la moyenne de l'APD des pays donateurs du CAD



Écart entre le revenu canadien par habitant et l'APD par habitant



**Changements apportés à l'APD canadienne et au total des dépenses
de programmes du gouvernement fédéral 1994-1995 = 100**

